Suivi et constat des effectifs 1

Procédures décrites dans ce pas à pas

- Calcul d'effectifs constatés à la demande de l'IEN ou l'IA :
  Une date d'observation et une date limite de validation sont imposées aux écoles.
- Calcul d'effectifs pour le directeur

Les élèves qui sont comptabilisés dans le « suivi des effectifs » de base élèves sont ceux qui sont admis définitivement, qui ont un INE retourné au moment du calcul de l'état d'effectifs et qui sont répartis dans les classes.

Calcul d'effectifs constatés à la demande de l'IEN ou l'IA :

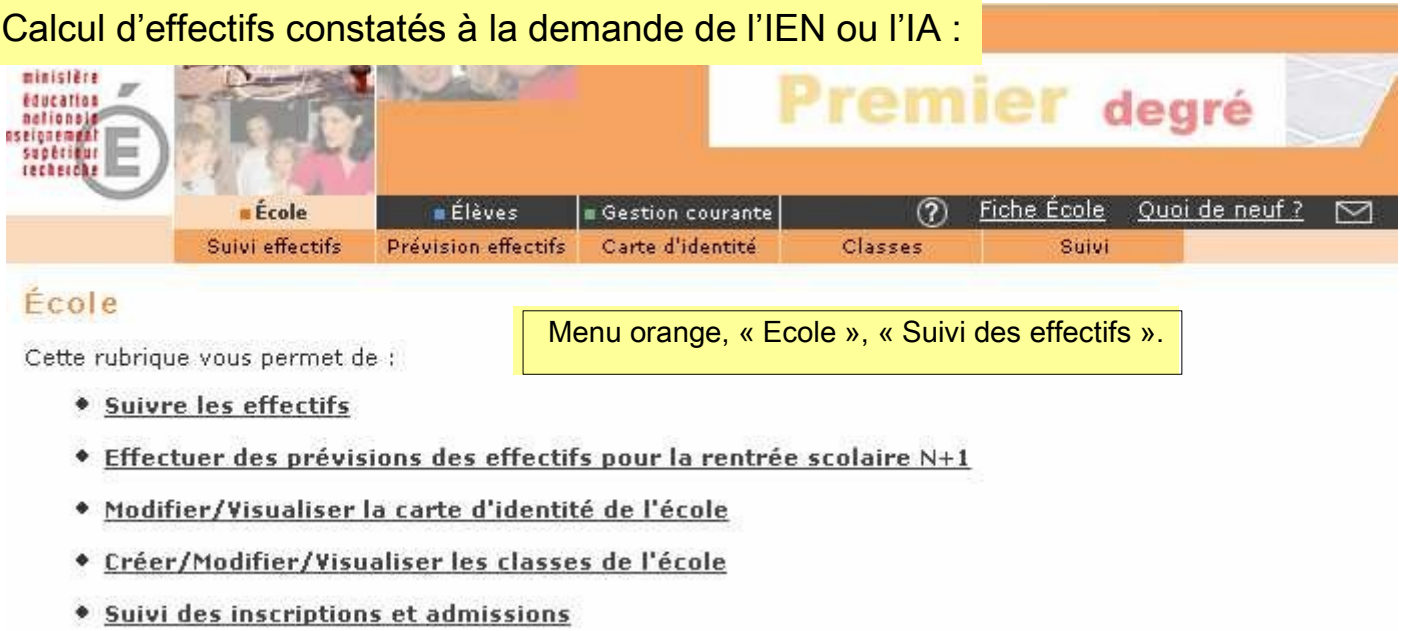

Menu orange, « Ecole », « Suivi des effectifs ».

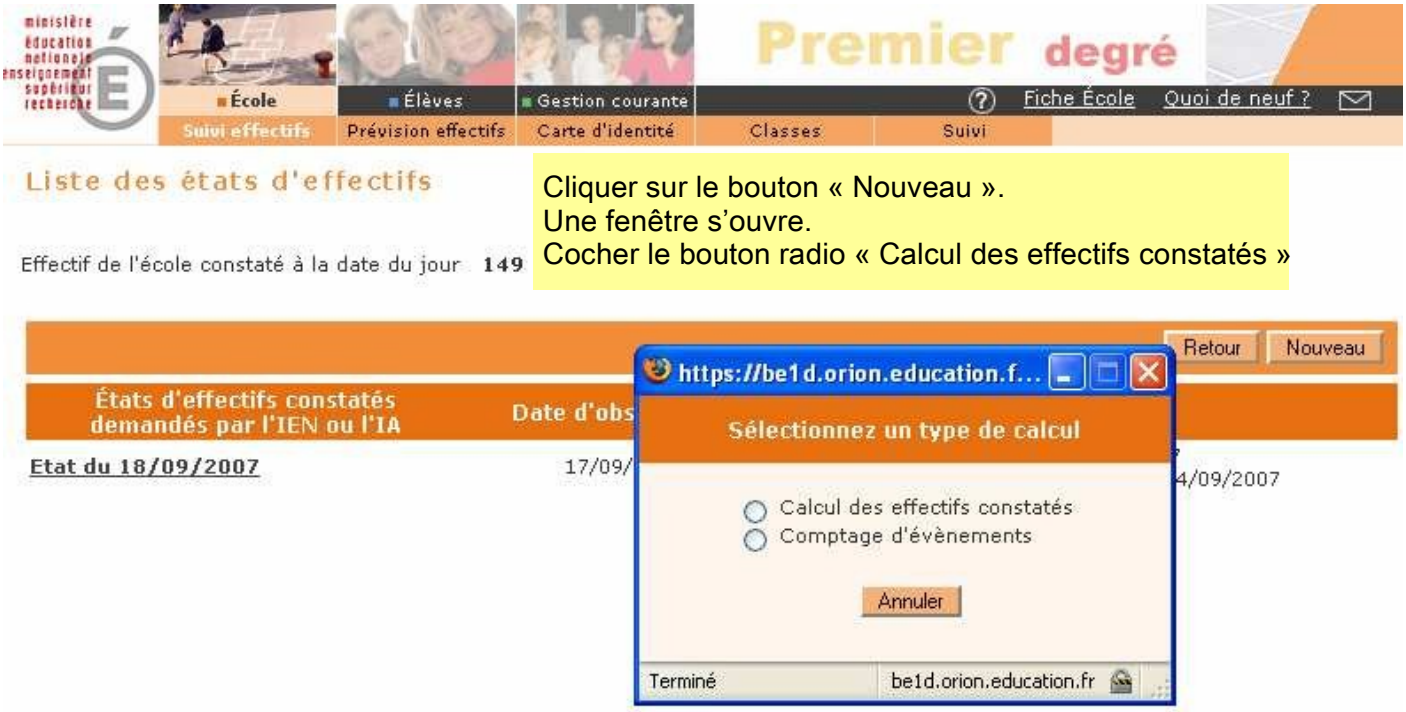

Cliquer sur le bouton « Nouveau ».
Une fenêtre s'ouvre.
Cocher le bouton radio « Calcul des effectifs constatés »

Suivi et constat des effectifs 2

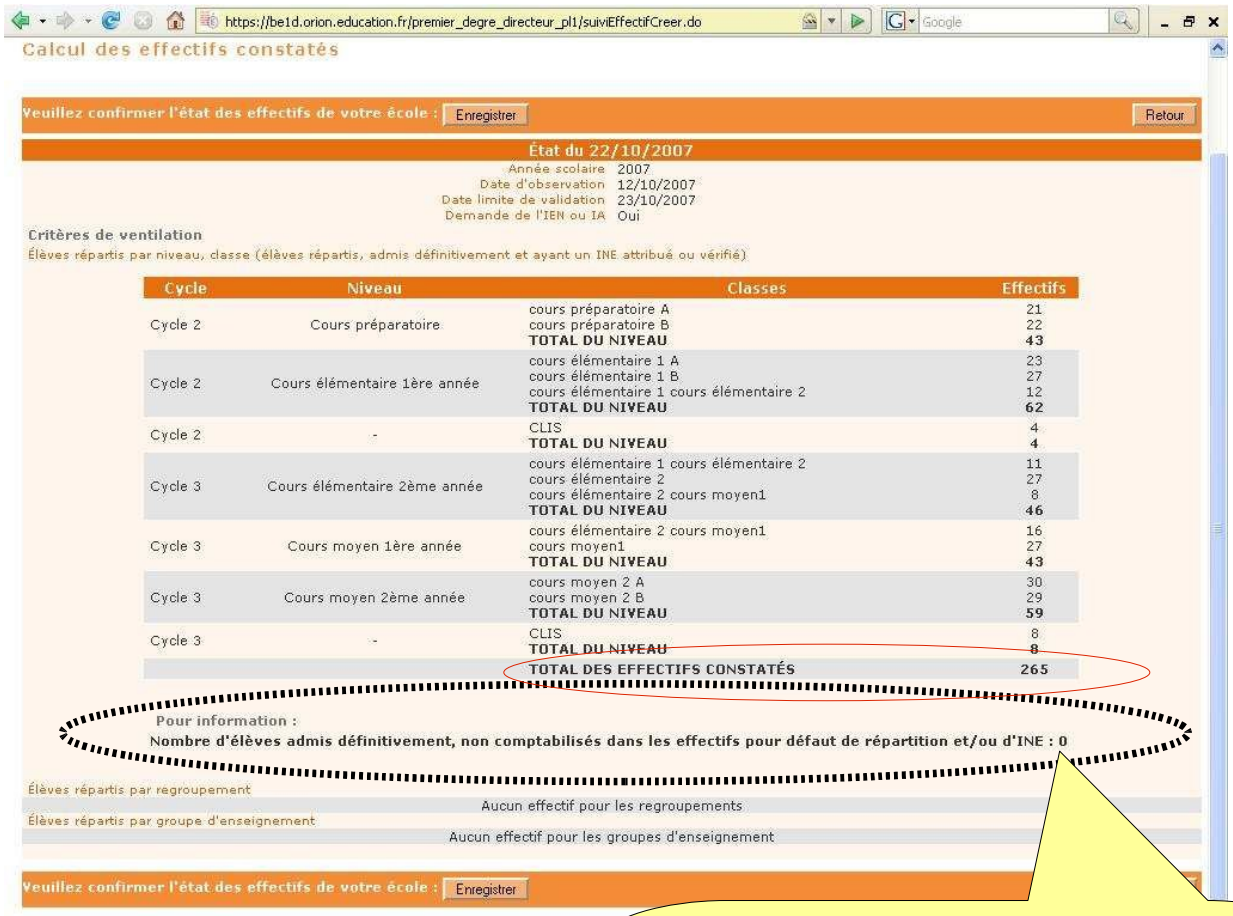

Afin de mémoriser le calcul dans la base de données, le directeur doit procéder à l'enregistrement de l'état d'effectifs.
Il suffit pour cela de cliquer sur l'un des boutons « **Enregistrer** ».

A surveiller : le nombre d'élèves non Comptabilisés dans les effectifs (attentes d'INE,non répartis) doit être égal à 0. Sinon, attendre les INE, régler les problèmes de répartition pour valider
Sans pour autant dépasser la date limite

Le directeur peut calculer et enregistrer plusieurs états pour cette date d'observation. C'est sans engagement à ce stade...

l'important est de valider au moins un état *(étape suivante)* **avant la date limite de validation.**

Suivi et constat des effectifs 3

États d'effectifs réels constatés demandés par l'IEN, l'IA	Date d'observation	Statut	
Etat du 12/01/2006	02/01/2006	archivé le 22/01/2006 validé pour l'IA date limite le 20/01/2006	
Etat du 09/09/2005	01/09/2005	validé le 01/01/2006 pour l'IA date limite le 10/09/2005 pour l'IEN date limite le 15/09/2005	archiver
Etat du 10/09/2005	06/09/2005	validé le 01/01/2006 pour l'IA date limite le 10/09/2005	archiver
Etat du 20/09/2006	15/09/2006	non validé	valider

Sur l'écran Liste des Etats d'effectifs réels, le directeur visualise dans la rubrique « Etats d'effectifs réels constatés demandés par l'IA », Son statut est **'non validé'**

Le directeur valide cet état en cliquant sur le bouton «Valider », (puis « Confirmer » sur l'écran suivant).
Il peut aussi supprimer cet état en cliquant sur l'icône poubelle.

Il est aussi possible d'archiver un état en cliquant sur le bouton « archiver ».

État du 22/10/2007

Année scolaire 2007-2008
Date d'observation 15/10/2007
Date limite de validation 23/10/2007
Demande de l'IEN ou IA Oui
Date de validation 23/10/2007
Date d'archivage 24/10/2007

Critères de ventilation
Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Maternelle	PS	Petite et moyenne section BC	9
		Petite et moyenne section ME	10
		Petite section VA	27
		TOTAL DU NIVEAU	**46**
Maternelle	MS	Moyenne section LT	26
		Petite et moyenne section BC	17
		Petite et moyenne section ME	16
		TOTAL DU NIVEAU	**59**
Maternelle	GS	Grande section ID	28
		Grande section SB	28
		TOTAL DU NIVEAU	**56**
		TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	**161**

Pour information :
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 1

Élèves répartis par regroupement
Aucun effectif pour les regroupements
Élèves répartis par groupe d'enseignement
Aucun effectif pour les groupes d'enseignement

Edition de l'état
États des effectifs constatés - format tableur

Le directeur peut éditer l'état dans un format récupérable dans un tableur. Pour cela, il faut cliquer sur « état des effectifs constatés » en dessous du calcul de l'état.

0332125F - ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE .

État du 24/10/2007

Année scolaire 2007-2008
Date d'observation 24/10/2007
Date limite de validation 24/10/2007
Demande de l'IEN ou IA Oui
Date de validation 24/10/2007
Date d'archivage 24/10/2007

Critères de ventilation

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Maternelle	PS	Petite et moyenne section BC	9
		Petite et moyenne section ME	10
		Petite section VA	27
		TOTAL DU NIVEAU	**46**
Maternelle	MS	Moyenne section LT	26
		Petite et moyenne section BC	17
		Petite et moyenne section ME	16
		TOTAL DU NIVEAU	**59**
Maternelle	GS	Grande section ID	28
		Grande section SB	28
		TOTAL DU NIVEAU	**56**
		TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	161

Pour information :
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 1

Document obtenu dans le tableur

Calcul d'effectifs constatés pour le directeur

Le directeur peut calculer des effectifs pour son école quand il le souhaite, par exemple au plus fort des ses admissions, en cours d'année, car il reçoit beaucoup d'enfants de gens du voyage ou d'enfants de saisonniers.
La démarche est exactement la même sauf que le directeur coche « non » à la demande de l'IEN ou de l'IA. Il reste juste ensuite à enregistrer cet état.
Il n'y a pas de validation dans ce cas là.